



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



09000269

Déposé au Greffe du
TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERVIERS

22-12-2008

Greffe
Le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/01/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0450.467.406

Dénomination

(en entier) : **GARAGE NACHSEM**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Avenue de la Salm, 146 4980 Trois-Ponts

Objet de l'acte : **Augmentation de capital**

D'un procès-verbal dressé par Maître Anne-Cécile de VILLE de GOYET, Notaire résidant à Trois-Ponts, le onze décembre deux mil huit, enregistré à Stavelot le dix-sept décembre deux mil huit, volume 428, folio 12, case 10, au droit de vingt-cinq euros,

il résulte que l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société anonyme "GARAGE NACHSEM", ayant son siège social à 4980 Trois-Ponts, 146, avenue de la Salm (arrondissement judiciaire de Verviers)

A pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital à concurrence de VINGT-SIX MILLE CINQUANTE-TROIS EURO VINGT-QUATRE CENT pour le porter à CENT CINQUANTE MILLE EURO.

Cette augmentation de capital est réalisée, sans apports nouveaux et sans création de parts nouvelles, par incorporation au capital d'une somme de VINGT-SIX MILLE CINQUANTE-TROIS EUROS VINGT-QUATRE CENT prélevée sur les réserves disponibles telles qu'elles figuraient aux derniers comptes annuels approuvés.

Suite aux décisions intervenues, l'assemblée a décidé d'apporter aux statuts les modifications suivantes:

L'article cinq paragraphe premier est remplacé par le texte suivant:

"§1. Le capital social est fixé à la somme de CENT CINQUANTE MILLE EURO. Il est représenté par cent actions, sans désignation de valeur nominale, représentant chacune un/centième indivis du capital social.

Ce capital est intégralement souscrit et libéré."

L'assemblée a conféré tous pouvoirs au conseil d'administration pour l'exécution des résolutions prises sur les objets qui précèdent.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Anne-Cécile de VILLE de GOYET, notaire.

Déposé en même temps: expédition de l'acte, rédaction mise à jour.